

"Être en route, sur le chemin de liaison

du Valais romand – du littoral du Léman Français – d'Hermance à la cathédrale Saint Pierre de Genève

Chemin de liaison Hermance – Cathédrale Saint Pierre de Genève

Le chemin de liaison d'Hermance à la Cathédrale Saint Pierre de Genève, à travers la campagne genevoise est une alternative, reliant le tronçon du chemin de Saint - Jacques, arrivant de France à Chens-sur-Léman et qui rejoint la via Jacobi à la rue de la Cité au centre de Genève.

Entre Hermance et Genève, la route emprunte des chemins pédestres officiels et de petites routes qui traversent une partie de la campagne genevoise, invitant le pèlerin à découvrir des villages, leurs particularités et leur histoire.

A propos du chemin

Trajet Chens-sur-Léman & Hermance – La Cathédrale Saint Pierre

Distance 17,3 km environ

Durée de marche 4 h 20 environ

Carte swisstopo 1:25'000 1281 Coppet et 1301 Genève

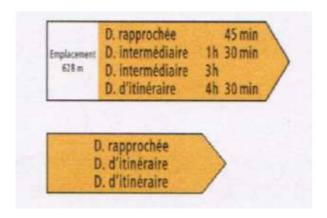
1:50'000 270 Genève

découpage disponible chez libraire de l'association (automne 2011)

<u>Signalisation</u>

Le canton de Genève est "un canton ville".

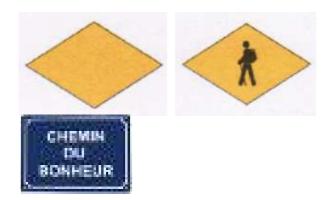
Tout le parcours est balisé par des flèches et des losanges jaunes sur les chemins pédestres, des indicateurs avec le nom de rues sur les petites routes et quelquefois de petits autocollants bleus, avec la coquille, sur des potelets indicateurs.



indicateur de direction pour chemin de randonnée avec destination



balisage intermédiaire, indicateur de direction chemin de randonnée



chemin de randonnée, confirmation

indicateur avec nom de rue



autocollant coquillage bleu/jaune, signalisation européenne

Villages sur le chemin (lieu/altitude)

Hermance (378 m) - Chevrens - Anières - Corsier - Saint Maurice - Vésenaz - La Pallanterie - Bonvard - Pressy - Cologny - Genève

Itinéraire

Après avoir franchi la frontière, nous vous proposons la visite des villages genevois qui bordent la rive sud du Léman. Ils ont leur charme et leur histoire.

00,0 Village d'Hermance

A la hauteur de l'église, prenez le chemin à gauche

Balise "Les Lombards" / chemin du Crêt de la Tour - chemin des Clos – chemin de la Chapelle – chemin des Villars - balise Hermance par les Lombards, (suivre la route sur 200 m env.)

02,1 Village de Chevrens

Traversez le village

Hors village

Environ 300 m après la sortie de Chevrens, à gauche chemin pédestre (balise) et suivez cette route sur 2 km environ; à la grande route, tournez à droite et 300 m après à gauche (écriteau Corsier).

04,0 Village d'Anières

Ne pas entrer dans le village.

Hors village

Avant d'entrer dans le village d'Anières, prenez à gauche, balise "Corsier", à la hauteur d'un hangar allez tout droit jusqu'à la route, puis à gauche (marquage de flèches jaunes au sol) route de la côte d'Or. À gauche 200 m et 200 m plus loin à droite (Manège).

05,6 Village de Corsier

Traverser le village jusqu'au stop. Tourner à droite et à la hauteur de la croix, à gauche chemin des Bouchilles.

Hors village

Suivre chemin des Bouchilles (vue sur le lac à droite), chemin de la Gentille.

<u>07,2 St Maurice (Pt 433)</u>

Toujours chemin de la Gentille et à l'intersection prendre à gauche chemin de la Pierre puis à droite chemin prudent Balland – chemin de la Dame.

08.0 Lieu-dit Vésenaz/La Pallanterie

On traverse La Pallanterie.

Hors village

Chemin des Pré Galland jusqu'à la route, suivre en face jusqu'à la prochaine grande route. A droite et 200 m plus loin à gauche chemin du Bouchat jusqu'à la hauteur du centre sportif Rouelbeau.

A droite, balise Cologny (Righi) chemin des Champs de la Grange et suivre toujours Cologny (Righi).

09,6 Village Care D'Amont

Ne pas entrer dans le village prendre à droite direction Bonvard.

11,0 Pressy (Pt 479)

On n'entre pas dans le village

A la croisée suivre Pressy jusqu'à la grande route. A droite puis à gauche prendre le chemin de l'Ecorcherie.

13,1 Village Cologny (Pt 480)

On traverse le village

A la croisée prendre le chemin Vert puis tourner à droite balise chemin de la Plantaz et poursuivre jusqu'au stop. En face chemin Faguillon – chemin des Ruelles jusqu'à la route de la Capite et suivre cette dernière jusqu'au Chemin du Righi.

Descendre la rampe de Cologny jusqu'au lac (Port Noir). Depuis le Port Noir il suffit de suivre le bord du lac jusqu'aux Ponts de l'Île, distance 3 km. (balisage jusqu'au Pont du Mont-Blanc comme Chemin sans obstacles 148)

17,3 Genève Ponts de l'Île

Arrivé au Ponts de l'Île le chemin pédestre rejoint la Via Jacobi.

Curiosités

Hermance

La tour d'Hermance



Dressée au point offrant le moins de protection naturelle au château, la tour ronde a été édifiée en 1337-1338 par Mermet Jonzier pour le compte du dauphin Humbert II, celui qui, en 1349 vendit le Dauphiné à la France. Le Faucigny, dont Hermance était le port, dépendait à cette époque du Dauphiné.

Chemin des Fossés

Ces braies renforcées de tours semi-circulaires constituent le rempart extérieur d'Hermance. Elles sont citées dès le milieu du XVème siècle. Elles semblaient remplacer des palis de bois cités, eux dès le milieu du XIVème siècle.

L'alignement des façades actuelles correspond à celui, originel, de la muraille du milieu du XIIIème siècle.

Le mur méridional de l'Eglise, autrefois aveugle, en faisait partie. Les deux seules portes d'Hermance se trouvaient derrière l'Eglise et au nord de l'épicerie.

Eglise St Georges



L'église est édifiée vers la fin du XIIIe siècle pour Béatrice de Faucigny en remplacement d'une première église en bois. Les trois fenêtres en plein cintre, hautes et étroites, et la piscine liturgique du chœur sont les seuls vestiges encore visibles de cette période.

Durant les XIVème et XVème siècles, plusieurs chapelles latérales sont créées. En 1471, une chapelle de la Visitation, dite de Sainte-Catherine, est ajoutée à la place d'une sacristie, côté nord du chœur. Edifiée pour

Isabelle de Menthon, fille du bailli savoyard de Vaud, elle représente un type courant au XVe siècle avec deux travées à chevet droit, voûtées de croisées d'ogives.

En 1679, tout le corps du sanctuaire est reconstruit avec un nouveau clocher-porche. En 1836, le clocher est rénové. On lui rajoute un bulbe avec un clocheton. En 1955, il subit la foudre et doit est reconstruit.

Hostellerie du Cerf

Ce bâtiment (largement rénové) sis au 26 rue du Nord, une poutre a été datée du milieu du XIIIème siècle par la méthode dendrochronologique (selon les cernes du bois). On peut remarquer l'enseigne de l'hostellerie de jadis.

Anières (hors chemin)



Sous sa forme actuelle, la commune d'Anières fut créée le 10 novembre 1858. Réunis à la République de Genève par le Traité de Turin du 16 mars 1816, Anières, Bassy et Chevrens, faisaient alors partie de la commune de Corsier. Si l'histoire d'Anières, en tant que commune genevoise, ne date que d'un peu plus de cent ans, celle du village remonte à l'époque du néolithique.

La plus ancienne mention du nom d'Anières se rapporte à Guillaume d'Anières, seigneur du lieu, qui figure comme témoin en 1179, à la confirmation par Arditus de Faucigny, prince évêque de Genève, de diverses donations faites à l'Abbaye de Bonmont.

Collonge (hors chemin)



Si l'on peut affirmer que l'église de Collonge existe au moins depuis 1153, date à laquelle elle a été mentionnée dans une bulle du Pape Eugène III, la paroisse, quant à elle, est certainement encore plus ancienne. Jusqu'à la Réforme, elle

5 25/12/2022

dépendait du prieuré de Saint- Jean-hors-les-Murs. C'est en 1536 que Berne prend possession du territoire de Collonge-Bellerive. Elle devient ensuite savoyarde après la conclusion du traité de Lausanne en 1564, puis française lorsque les troupes de la République envahissent la Savoie en 1792, et redevient sarde à nouveau en 1814. C'est le 16 mars 1816 que Collonge-Bellerive sera enfin rattachée définitivement à la Suisse et au canton de Genève par le traité de Turin conclu avec la Savoie.



Vésenaz (hors chemin)

Le château, ou plutôt la maison forte de Vésenaz s'élève au centre du village, le long du chemin du Vieux~Vésenaz. Flanqué d'une tour, côté nord, le bâtiment dominait encore, il y a un demi-siècle, les maisons alentour. La construction d'immeubles locatifs au midi et au couchant a un peu estompé cette présence.

La tour ou donjon qui abrite un " viret ", escalier à vis, était surmonté à

l'origine d'un toit pointu terminé par un poinçon. Ce toit fut rasé lors d'une réfection, en 1892, et la partie supérieure de la tour fut même démolie jusqu'à la hauteur de la corniche du corps de logis principal.

Vandoeuvres (hors chemin)



Vandœuvres est une petite commune suburbaine, à vocation résidentielle. Elle est constituée de trois hameaux, Chougny, Crête et Pressy. Sa superficie est de 4,35 km2, culminant à Pressy à 490 mètres. Les Vandœuvriens sont au nombre de 2674 et la tradition veut qu'il y ait un chêne par habitant dans la commune. La propriété "La Chandoleine" est le siège de la Fondation Hardt, institution privée consacrée à l'étude de l'Antiquité classique, grecque et romaine.

Cette fondation dispose d'une bibliothèque de quelques 30 000 ouvrages. Chaque année, elle accueille une centaine de savants de divers pays du monde, qui viennent chacun pour des séjours de deux à huit semaines, y mener leurs recherches.

Cologny



Les stations palafittiques néolithiques («Lacustres ») de La Belotte sont les premières traces d'habitants sur Cologny. Conquis au 2e siècle par les Romains, le pays de Genève fut compris au début de l'empire la Narbonnaise dont une partie reçu le nom de Sapaudia (Savoie).

En 1754, au terme du traité de Turin, la région de Ruth fut rattachée au territoire genevois. C'est là que la commune de Cologny trouva ses limites définitives, sous réserve de deux modifications qui intervinrent dans le courant du XXe siècle. La plus récente, qui remonte à 1982, est la conséquence d'un échange de terrain avec la Ville de Genève. L'autre date de 1939 et concerne la cession par la Ville de Genève de l'enclave

de 15 m2 où se trouve le monument commémoratif du débarquement des Suisses au Port Noir.

Le Port Noir

6 25/12/2022

La cérémonie du 1er Juin commémore l'arrivée des Suisses au Port Noir en 1814, événement qui précède l'entrée de Genève dans la Confédération, l'année suivante.

Le 1er juin 1814, à 7 heures du matin, deux compagnies fribourgeoises et une compagnie soleuroise, comprenant en tout 300 hommes, s'embarquèrent à Nyon pour gagner Genève par la voie du lac. Par voie terrestre, en effet, la route de Suisse traversait un territoire encore français à l'époque. Genève les accueillit avec enthousiasme, aux cris de « Vive Genève, Vive la République, Vive le nouveau canton! »

Le 19 mai 1815 était signé, après l'accord de tous les cantons, le traité définitif de l'admission de Genève dans la Confédération.

Ponts de l'île



Par sa position clé sur le Rhône à la sortie du Léman, le territoire genevois a depuis toujours suscité les convoitises.

L'île qui fait face à la place Bel Air et le pont qui la relie aux deux rives ont longtemps été des points stratégiques et Jules César lui-même, en 58 avant J.- C., vint à Genève et fit détruire ce pont afin de décourager les ardeurs voyageuses des Helvètes.

Au XIIIe siècle, l'on fit ériger sur l'île un château fort pour surveiller et repousser les Savoyards qui pourtant, après un long siège, finirent par s'en emparer en 1287.

Puis au XIVe siècle, l'île devient un grand marché, c'est le temps des foires à Genève. Par la suite, le château subit plusieurs incendies avant d'être démoli en 1677, seule la tour étant épargnée.

Surélevée et restaurée en 1897, elle est devenue l'un des monuments clés du patrimoine de la ville.

Une plaque rappelle le passage de Jules César et une statue représente Philibert Berthelier, héros de l'indépendance genevoise.

Arnold Schenk

ULTREÏA